

VILLE DE PONTARLIER

REGION DE FRANCHE-COMTE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER
CANTON DE PONTARLIER

Extrait Du Registre des Arrêtés du Maire

Objet : JUSTICE ET POLICE – Circulation – Réglementation de la circulation, Rue du Capitaine Bulle, à compter du 21 août 2017.

LE MAIRE DE LA VILLE DE PONTARLIER,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2273-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route,

VU les travaux sur le réseau ORANGE, réalisés par l'Entreprise MCC PERNEY SARL, rue du Capitaine Bulle, à compter du 21 août 2017,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité de ses concitoyens et la commodité de la circulation,

ARRETE

ARTICLE 1 – Réglementation de la circulation

A compter du lundi 21 août 2017, 7 H 30 et jusqu'à la fin des travaux, la circulation sera réglementée :

- Rue du Capitaine Bulle.

Les travaux sont réalisés sur trottoir et sur chaussée. La circulation sera réglementée par alternat, selon les besoins du chantier.

ARTICLE 2 -

Les panneaux de signalisation qui découlent du présent arrêté seront mis en place par l'entreprise MCC PERNEY SARL.

ARTICLE 3 -

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Directeur des Services Techniques, Monsieur le Commandant de Police, ses agents, Messieurs les Gardiens de Police Municipale et tous agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

PONTARLIER, le 22 août 2017

1 ex. Arrêté du Maire
1 ex. Police Municipale
1 ex. Police
1 ex. Pompiers
1 ex. Entreprise MCC Perney SARL
1 ex. DITE
1 ex. Pôle Citoyenneté

Le Maire,

Patrick GENRE

